

**Présidence de M. Claude Bonnard, président**

**Membres absents excusés :** Xavier de Haller ; Marie Deveaud ; Nicolas Gillard ; Roland Philippoz ; Francisco Ruiz ; Pierre Santschi ; Maxline Stettler ; Namasivayam Thambipillai ; Maria Velasco.

**Membres absents non excusés :** Cédric Fracheboud ; Marie-Claude Hofner ; Ntumba Kahumbu ; Françoise Longchamp.

Membres présents	87
Membres absents excusés	9
Membres absents non excusés	4
Effectif actuel	100

**Ouverture**

La séance est ouverte à 20 h 35, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Rapport s/ préavis**

**Préavis N° 2008/25 : Etudes régionales : demande d'un crédit II.**

**Rapporteur : M. Ulrich Doepper (Les Verts)**

*Discussion*

Ulrich Doepper (Les Verts) ; Laurent Guidetti (SOC).

*Vote*

Le Conseil, à l'unanimité, **décide** :

1. d'approuver la participation du Service d'urbanisme de la Direction des travaux aux études régionales concernant l'agglomération lausannoise ;
2. d'allouer à cet effet à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 600'000.- ;
3. d'amortir annuellement les dépenses ci-dessus à raison de Fr. 120'000.- par la rubrique 4300.331 « Amortissement du patrimoine administratif » du budget de la Direction des travaux, Service d'urbanisme ;
4. de faire figurer, sous rubrique 4300.390, les intérêts découlant du crédit mentionné sous chiffre 2 ci-dessus.

**Rapport s/ préavis**

**Préavis N° 2008/31 : Centre artisanal et industriel de Sévelin.  
Prolongation de la durée des droits distincts et permanents de superficie  
en faveur de la propriété par étage**

**Centre de Provence I/II, III/IV et VI.**

**Rapporteur : M. Maurice Calame (LE)**

*Discussion*

Roland Ostermann (Les Verts) ; Silvia Zamora, directrice de culture, logement et patrimoine ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Silvia Zamora, directrice de culture, logement et patrimoine ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Silvia Zamora, directrice de culture, logement et patrimoine.

*Vote*

Le Conseil, à une très forte majorité, **décide** :

d'autoriser la Municipalité à prolonger jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2103 la durée des droits distincts et permanents de superficie N<sup>os</sup> 7440, 7438 et 7497 grevant les parcelles N<sup>os</sup> 7431, 7430 et 7429 sises à l'avenue de Provence 14 à 20, 10-12-22-24 et 4, établis en faveur de la propriété par étages Centre de Provence I/II, III/IV et VI.

---

**Rapport s/ motion**

**Motion de M. Yves-André Cavin et consorts : « Réorganisation du SSI, un statut pour les sapeurs-pompiers professionnels et une révision du RSSI pour les sapeurs-pompiers volontaires ».**

**Rapporteur : M. Alain Hubler (AGT)**

*Discussion*

Yves-André Cavin (LE) ; Solange Peters (SOC) ; Marc Vuilleumier, directeur de sécurité publique et sports.

*Vote*

Le Conseil, à une très forte majorité, **décide** :

1. de prendre cette motion en considération et de la renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport-préavis ;
  2. d'accorder un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours pour la réponse au point 3 de la motion :
    - « réviser le règlement du Service de secours et d'incendie (RSSI) du 21 novembre 1995 qui règle principalement l'organisation et les activités des sapeurs-pompiers non professionnels (volontaires) ».
- 

**Rapport s/ postulat**

**Postulat de Mme Rebecca Ruiz et consorts : « Un passeport culturel pour les jeunes de 15 à 25 ans. »**

**Rapporteur : M. Philippe Jacquat (LE)**

*Discussion*

Gilles Meystre (LE) ; Rebecca Ruiz (SOC) ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Myriam Tétaz (AGT)

<i>Vote</i>	<p>Le Conseil, à une très forte majorité, <b>décide</b> :</p> <p>de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.</p> <p>_____</p>
<b>Rapport s/ pétition</b>	<p><b>Pétition de Mme et M. Françoise et Jean-Jacques Duvoisin et consorts (200 sign.) : « Densifier la ville, certes, mais pas à n'importe quel prix et n'importe comment ! Pour la sauvegarde du bâtiment 'Le Vignel' sis au ch. du Noirmont 11, 1004 Lausanne, ou pour une rénovation douce. »</b></p> <p><b><u>Rapporteur</u> : M. Jean-Charles Bettens (SOC)</b></p>
<i>Discussion</i>	<p>La parole n'est pas demandée.</p>
<i>Vote</i>	<p>Le Conseil, à une très forte majorité, <b>décide</b> :</p> <p>de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 <i>litt. b)</i> du Règlement du Conseil communal.</p> <p>_____</p>
<b>Rapport s/ postulat</b>	<p><b>Postulat de M. Vincent Rossi : « Une plate-forme de baignade à Ouchy. »</b></p> <p><b><u>Rapporteur</u> : M. François Huguenet (Les Verts)</b></p>
<i>Discussion</i>	<p>Vincent Rossi (Les Verts) ; Jean-François Cachin (LE) ; Vincent Rossi (Les Verts) ; François Huguenet (Les Verts)</p>
<i>Vote</i>	<p>Le Conseil, à une très forte majorité, <b>décide</b> :</p> <p>de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.</p> <p>_____</p>
<b>Rapport s/ postulat</b>	<p><b>Postulat de Mme Françoise Longchamp et consorts demandant une feuille de route pour la législation sur le flux du personnel de l'Administration communale</b></p> <p><b><u>Rapporteur</u> : M. Roger Cosandey (SOC)</b></p>
<i>Discussion</i>	<p><u>Marlène Bérard dépose une motion d'ordre</u> : la postulante étant absente, elle demande que cet objet soit traité à la prochaine séance du Conseil communal. Sa motion étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le président la met en</p>

	discussion.
<i>Discussion sur la motion d'ordre</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote sur la motion d'ordre</i>	Le Conseil, à une très forte majorité, décide d' <b>accepter</b> la motion d'ordre.  Le postulat de Mme Françoise Longchamp sera donc traité à la prochaine séance du Conseil communal.
<b>Rapport s/ postulat</b>	<b>Postulat de Mme Anna Zürcher et consorts : « Aides au logement pour les personnes au bénéfice d'un permis de type F. »</b> <b><i>Rapportrice : Mme Thérèse de Meuron (LE)</i></b>
<i>Discussion</i>	Thérèse de Meuron (LE) ; Anna Zürcher (SOC) ; Silvia Zamora, directrice de culture, logement et patrimoine ; Diane Gilliard (AGT) ; Silvia Zamora, directrice de culture, logement et patrimoine ; Andrea Egli (AGT)
<i>Vote</i>	Le Conseil, à l'unanimité, <b>décide</b> :  <ol style="list-style-type: none"><li>1. de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport ;</li><li>2. de fixer à un an le délai imparti à la Municipalité pour répondre.</li></ol>
<b>Rapport s/ postulat</b>	<b>Postulat de M. Axel Marion : « Faisons toute la lumière sur les ruelles sombres ! »</b> <b><i>Rapportrice : M. Guy Gaudard (LE)</i></b>
<i>Discussion</i>	Roland Ostermann (Les Verts) ; Axel Marion (LE) ; Diane Gilliard (AGT) ; Maurice Calame (LE) ; Jacques Pernet (LE) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ; Jean-Yves Pidoux, directeur des SI ; Axel Marion (LE)
<i>Vote</i>	Le Conseil, par 36 non, 25 oui et 13 absentions, <b>décide</b> :  de refuser la prise en considération de ce postulat.
<b>Rapport s/ pétition</b>	<b>Pétition du Mouvement pour la Défense de Lausanne (41 sign.) : « Ne défigurons pas le collège de Villamont ! »</b>

**Rapportrice : Mme Sandrine Junod (UDC)**

*Discussion*

La parole n'est pas demandée.

*Vote*

Le Conseil, à une très forte majorité, **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt. b*) du Règlement du Conseil communal.

---

**Rapport s/ pétition**

**Pétition du Centre de quartier Malley-Montelly et consorts :  
« Pour que la Dune de Malley ne devienne pas un parking ! »**

**Rapportrice : Mme Sandrine Junod (UDC)**

*Discussion*

Andrea Eggli (AGT) ; Serge Segura (LE) ; Ulrich Doepper (Les Verts) ; Olivier Français, directeur des travaux.

*Vote*

Le Conseil, à l'unanimité, **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt. b*) du Règlement du Conseil communal.

---

**Rapport s/ postulat**

**Postulat de Mme Elisabeth Müller : « Et si l'on densifiait aussi le site de l'aéroport ? »**

**Rapportrice : Mme Isabelle Truan (LE)**

*Discussion*

Roland Rapaz (SOC) ; Elisabeth Müller (Les Verts) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ; Diane Gilliard (AGT) ; Olivier Français, directeur des travaux

*Vote*

Le Conseil, à une très forte majorité, **décide** :

de refuser la prise en considération de ce postulat.

---

**Rapport s/ postulat**

**Postulat de Mme Elisabeth Müller : « Pour une modification du nouveau plan partiel d'affectation 'camping de Vidy'. »**

**Rapporteur : M. Olivier Martin (LE)**

*Discussion*

Elisabeth Müller (Les Verts) ; Roland Rapaz (SOC) ; Jean-Luc Chollet (UDC) ;

Marc Vuilleumier, directeur de la sécurité publique et des sports.

Vote

Le Conseil, à une très forte majorité, **décide** :

de refuser la prise en considération de ce postulat.

**Rapport s/ rapport-préavis**

**Rapport-préavis N° 2008/23 : Réponse à trois initiatives et à deux pétitions**

**Rapportrice : Mme Florence Germond (SOC)**

Le président ouvre la discussion par sujet.

*Discussion sur la pétition Gossweiler*

François Huguenet (Les Verts) ; Andrea Eggli (AGT) ; Daniel Brélaz, syndic ; Andrea Eggli (AGT) ; Daniel Brélaz, syndic.

*Discussion sur le postulat Germond*

Florence Germond (SOC) ; Alain Hubler (AGT) ; David Payot (AGT) ; Jacques Pernet (LE) ; Daniel Brélaz, syndic.

*Discussion sur le projet de règlement Apothéloz*

Marlène Bérard (LE) ; Laurent Guidetti (SOC) ; Roland Ostermann (Les Verts) ; Jean-Luc Chollet (UDC)

*Discussion sur la pétition Mühleberg de Preux*

Alain Hubler (AGT) ; François Huguenet (Les Verts) ; Jean-François Cachin (LE) ; Solange Peters (SOC) ; Florence Germond (SOC) ; Elisabeth Müller (Les Verts) ; Olivier Français, directeur des travaux ; François Huguenet (Les Verts) ; Alain Hubler (AGT) ; Olivier Français, directeur des travaux

*Discussion sur la motion Peiry-Klunge*

Andrea Eggli (AGT)

Vote final

Le Conseil, au vote, **décide** :

1. d'**adopter** la réponse de la Municipalité à la pétition de M. Carl Kyril Gossweiler pour l'engagement d'un(e) délégué(e) aux relations entre les usagers et l'administration communale ;
2. d'**adopter** le rapport de la Municipalité concernant le postulat de M<sup>me</sup> Florence Germond « Pour des achats publics durables d'ordinateurs » ;
3. de prendre acte des déterminations municipales concernant le projet de règlement de M<sup>me</sup> Stéphanie Apothéloz portant sur l'introduction d'une indemnité pour garde d'enfant destinée aux membres du Conseil communal ;
4. de **refuser** la réponse de la Municipalité à la pétition de M<sup>me</sup> Cornélia Mühleberger et consorts « Obtention du statut de 'zone de rencontre' pour le tronçon sud du chemin de la Grangette » ;
5. d'**adopter** la réponse de la Municipalité à la motion de M<sup>me</sup> Florence Peiry-

Klunge « Pour le subventionnement de la prise en charge familiale des jeunes enfants ».

\_\_\_\_\_

**Clôture**

La séance est levée à 23 h 15

\_\_\_\_\_

Le président :

La secrétaire :

.....

.....